

# SECTEUR D'INFORMATION SUR LES SOLS ANOFLEX CONTITECH à RILLIEUX LA PAPE

## Description de l'établissement

---

Nom : ANOFLEX CONTITECH  
Adresse : 692 RUE DES MERCIÈRES  
Commune principale : RILLIEUX LA PAPE (69286)  
Communes secondaires : Non renseigné  
Activités : H - Mécanique, traitements des surfaces  
Description : Non renseignée

## Conclusions de l'administration sur l'état des sols

---

Date de dernière mise à jour des informations : 02/06/2023

Terrain répertorié en Secteur d'information sur les sols (SIS)

Identifiant : SSP00117030101

Ancien identifiant SIS : Non renseigné

Description<sup>1</sup> : Le site a accueilli une ICPE régulièrement réhabilitée pour un usage industriel. Le diagnostic de sol a montré la présence de métaux dans les sols. La compatibilité de l'état des sols avec l'usage industriel est conditionnée au respect des dispositions suivantes :

- Le maintien de la dalle de 15 cm d'épaisseur sur le sol ;
- L'interdiction d'utiliser les eaux souterraines ;
- L'interdiction d'implanter une canalisation d'AEP en PEHD.

Documents associés<sup>2</sup> : Non renseigné

## Synthèse de l'action de l'administration

---

Date de dernière mise à jour des informations : 03/04/2023

Enjeux et environnement : Le site occupe une superficie de près de 2,1 hectares sur la commune de Rillieu la Pape, dans le département du Rhône.

Il se situe entre la Saône et le Rhône qui s'écoule respectivement à 1,4 km à l'ouest et à 1,6 km au sud-est du site.

Aucune nappe d'eau souterraine n'a été décelée jusqu'à 30 m de profondeur.

En 1945, l'occupation du site était à usage agricole. Elle est restée là même jusqu'en 1979, date à partir de laquelle le bâtiment sur la parcelle CD 108 est visible sur les photographies aérienne.

La société ANOFLEX CONTITECH signe le 08/06/1990 un contrat de location des bâtiments des parcelles CD 107 et CD 108. L'activité de

cette société s'articule autour de l'étude et de la fabrication de pièces de climatisation et de raccords hydrauliques pour les automobiles et les poids lourds. cette activité a été autorisée sur le site par l'arrêté préfectoral du 25/10/2001.

En novembre 2004, ANOFLEX cesse ses activités sur la parcelles CD 107, cet arrêt est acté dans l'arrêté du 17/10/2005. En mars 2010, la société notifiée à l'inspection des Installations Classées la cessation complète de ses activités sur le site.

Le site appartient à la Société Civile Immobilière LOCAFLEX.

Le site est actuellement en friche et clôturé.

### Description<sup>3</sup> :

Suite à la cessation d'activité de la société ANOFLEX CONTITECH, un diagnostic environnemental du site a été réalisé par la société ARCADIS en date du 19/04/2010 relatif à la parcelle CD108.

Trois sondages ont alors été réalisés sur l'ensemble du site jusqu'à une profondeur de 3 m. Les analyses effectuées sur les échantillons de sols ont mises en avant une pollution des sols en:

- Mercure (3,1 mg/kg) ;
- Cuivre (66 mg/kg) ;
- Plomb (180 mg/kg).

Compte tenu des résultats ainsi obtenus, il a été convenu que le site resterait à usage industriel.

Devant la faible quantité de sondages réalisés, l'inspection des Installations Classées a demandé par le biais d'un rapport daté du 01/07/2010 la réalisation d'investigations complémentaires et d'une Évaluation Quantitative des risques Sanitaires.

Ces études ont fait l'objet d'un rapport rédigé en date du 13/07/2010.

4 autres sondages ont alors été réalisés confirmant la pollution des sols en:

- Mercure (0,37 mg/kg) ;
- Cuivre (26 mg/kg).

La teneur maximale mesurée en Plomb était alors de 47 mg/kg.

Dans le cadre d'un usage industriel, les risques sanitaires ont été évalués inférieures aux seuils fixés par la circulaire du 08/02/2007. Le site est donc compatible avec son usage futur.

La mise en place de piézomètres de suivi n'a pas été jugé nécessaire compte tenu du fait de la nature de la pollution (non mobilisable), de son étendu et de la profondeur de la nappe au droit du site.

L'Inspection des Installations Classées a adressé un courrier au Préfet du Rhône daté du 29/05/2012 lui demandant d'inviter la société ANOFLEX CONTITECH à rédiger un dossier de servitudes.

Une Restriction d'Usage Conventionnelle au Profit de l'État a donc été rédigée et remise à l'administration le 03/07/2012. Celle ci impose :

- Le maintien de la dalle de 15 cm d'épaisseur sur le sol ;
- L'interdiction d'implantation de logement ;
- L'interdiction d'utiliser les eaux souterraines ;
- L'interdiction d'implanter une canalisation d'AEP en PEHD.

Polluant(s) identifié(s) ou suspecté(s) : Metaux et métalloïdes / Cuivre  
Metaux et métalloïdes / Mercure  
Metaux et métalloïdes / Plomb

Documents associés : Non renseigné

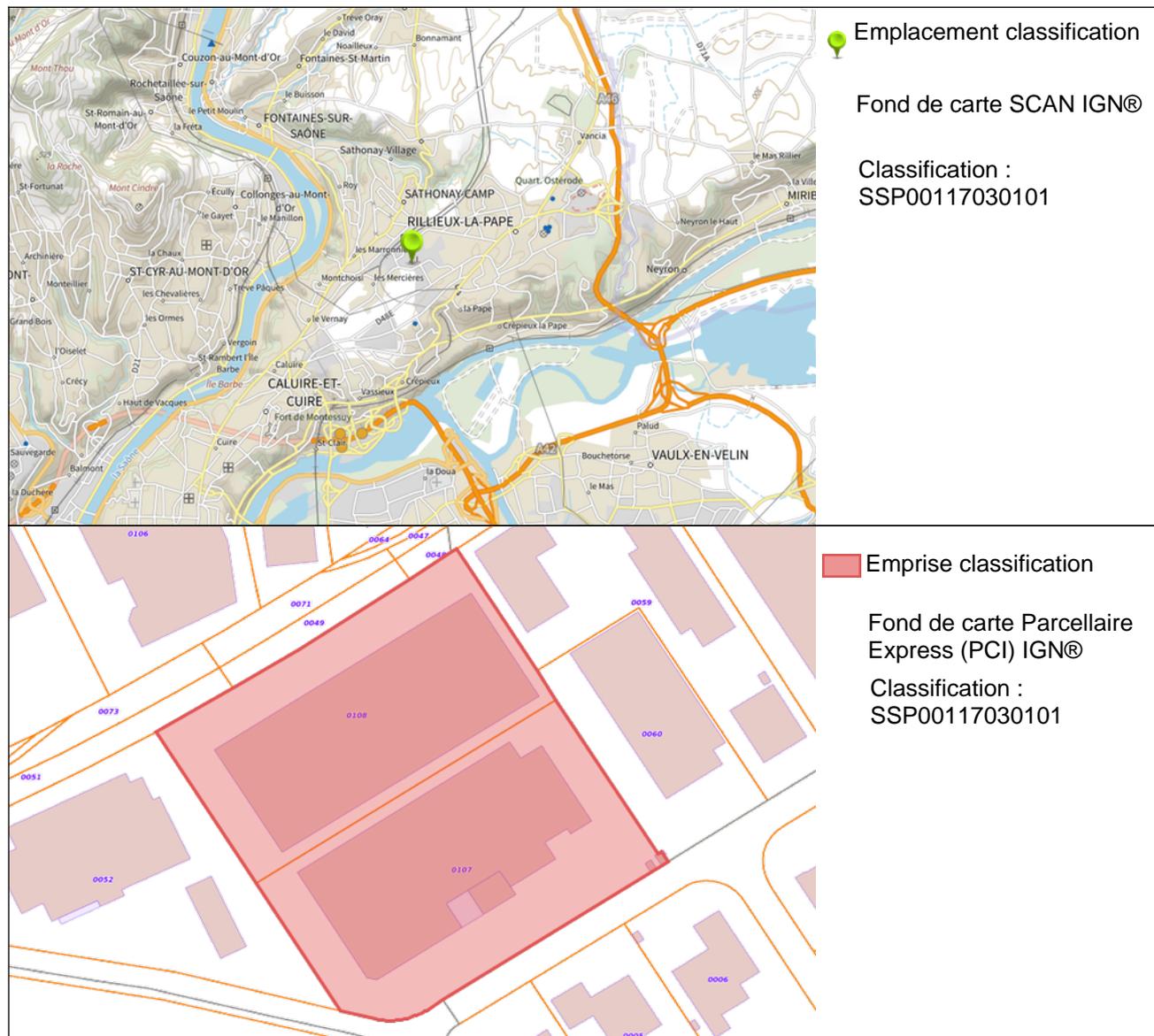
## Géolocalisation

---

Parcelles concernées par le Secteur d'information sur les sols (SIS)

Commune	Feuille	Section	Numéro	Code dép.
Rillieux-la-Pape	1	CD	0107	69
Rillieux-la-Pape	1	CD	0108	69

## Plans cartographiques :



Coordonnées du centroïde  
RGF93 / Lambert-93  
(EPSG:2154) :

Long. : 845687.552770016, Lat. : 6525704.994955883

Superficie estimée :

21042 m<sup>2</sup>

- 1 - Pour les établissements renseignés avant 2020, les informations sont généralement issues de la base de données relative aux secteurs d'information sur les sols (SIS) dont l'information était assurée par le géoportail des risques du Ministère chargé de l'environnement ([www.georisques.gouv.fr](http://www.georisques.gouv.fr))
- 2 - Les documents associés seront téléchargeables sur Géorisques lors de la publication de la fiche
- 3 - Les informations contenues dans les bases de données BASOL et SIS peuvent être similaires pour les établissements créés avant 2020. Ainsi les descriptifs des conclusions de l'administration et de l'action de l'administration peuvent être identiques.